



Montant facture largement supérieur au devis.

Par Visiteur

Travaux d'aménagement d'une cour et d'une allée : montant facture largement supérieur au devis.

Juin 2008 :

Fourniture d'un devis détaillé sans mention de réactualisation des prix, valable deux mois pour un montant de 10999.43? TTC signé et tamponné par le gérant.

Nota : Surface cour estimée à 90m2 après relevé par le gérant de la société.

Mention en NB : un métré contradictoire sera effectué en fin des travaux. Conditions de paiement : 30% à la commande, le solde en fin de réalisation.

Planning prévisionnel : préparation en hiver. Finition au Printemps 2009.

Juillet 2008 :

Acceptation du devis par moi-même le 25 Juillet 2008 avec versement d'un acompte de 3300? par chèque à la société.

Septembre 2009 :

Réalisation des travaux après plusieurs reports par la société.

Octobre 2009 :

Réception d'une facture d'un montant de 13890.45? TTC, reste à payer : 10590.45? TTC (acompte de 3300? déduit).

Travaux supplémentaires à ma demande détaillés sur la facture : 1522.36? TTC (inclus dans le montant ci-dessus).

Les prix unitaires sont identiques au devis.

Par contre toutes les dimensions ont largement augmenté suite au métré effectué par le même gérant à la fin des travaux (sachant que les bases de mesure de la cour sont inchangées : clôture, maison, portail, alignement garage / portail)

La cour passe à 138m2 soit plus de 50% en plus / au devis.

Les longueurs de bordures passent de 27ml à 31.80 ml.

Ceci entraîne une augmentation supplémentaire de 1368.66? TTC / au devis.

Cette somme n'était pas prévue dans mon budget essentiellement basé sur le devis (demande de prêt).

Que dois-je payer ?

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Cette somme n'était pas prévue dans mon budget essentiellement basé sur le devis (demande de prêt).

Que dois-je payer ?

Je comprends parfaitement la situation mais malheureusement vous êtes contraint de payer et ce pour deux raisons.

Tout d'abord le devis n'est pas la fixation d'un prix de manière globale et définitive mais article par article.

Ensuite, il était mentionné dans votre devis qu'un métrage contradictoire serait réalisé à la fin des travaux ce qui laissait à penser qu'une augmentation du prix du devis était envisageable.

Je suis navrée. Essayez de solliciter des facilités de paiement auprès de votre entrepreneur.

Bien cordialement